

Angelopoulos, A., M. Bacou, N. Belmont et J. Bru. *Cahiers de littérature orale* n^{os} 57-58, « Nommer/Classer les contes populaires ». Paris, Publications Langues'O, 2005, 405 p. ISSN 0396-891 X / ISBN 2-85831-158-7.

Bertrand Bergeron

Volume 5, 2007

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/019038ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/019038ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société québécoise d'ethnologie

ISSN

1703-7433 (imprimé)

1916-7350 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Bergeron, B. (2007). Compte rendu de [Angelopoulos, A., M. Bacou, N. Belmont et J. Bru. *Cahiers de littérature orale* n^{os} 57-58, « Nommer/Classer les contes populaires ». Paris, Publications Langues'O, 2005, 405 p. ISSN 0396-891 X / ISBN 2-85831-158-7.] *Rabaska*, 5, 133–138. <https://doi.org/10.7202/019038ar>

Comptes rendus

ANGELOPOULOS, A., M. BACOU, N. BELMONT ET J. BRU. *Cahiers de littérature orale* n^{os} 57-58, « Nommer/Classer les contes populaires ». Paris, Publications Langues'O, 2005, 405 p. ISSN 0396-891 X / ISBN 2-85831-158-7.

Du 20 au 22 novembre 2003 se tenaient à Toulouse des « journées d'étude internationales sur le thème " Nommer/classer les contes traditionnels " » dont la revue *Rabaska* (vol. 2, 2004, p. 179-184) faisait écho dans la rubrique *Tables rondes* sous la plume d'Anna Angelopoulos et Josiane Bru, initiatrices du projet. De l'aveu des deux coordonnatrices, un état des lieux s'imposait puisqu'en 2004 devait paraître une refonte de la classification internationale Aarne-Thompson à l'initiative de Hans-Jörg Uther. Cette révision est parue depuis sous le patronage de l'Académie des sciences finnoises sous le titre *The Types of International Folktales. A Classification and Bibliography*. Désormais au sigle AT s'ajoute la voyelle U pour former l'acronyme ATU (Aarne-Thompson-Uther).

Dans la foulée des journées d'étude toulousaines, les *Cahiers de littérature orale* (CLO) ont publié un double numéro (57-58) en 2005 consacré à la lancinante question du catalogage des contes. Au dire des signataires de l'« Éditorial », il ne s'agissait pas tant d'en constituer les actes que de réfléchir et d'approfondir la problématique posée par l'adéquation d'un catalogue en regard de la réalité des documents à classer dont plusieurs font difficulté. C'est pourquoi le nombre de signataires d'articles dépasse celui de la liste établie par Angelopoulos et Bru pour *Rabaska*. Outre les comptes rendus et les deux hommages à la mémoire de chercheurs disparus, ce double numéro des CLO se divise en quatre parties.

Une première partie comprenant dix contributions interroge les catalogues dans leurs rapports parfois tendus avec la typologie et même la topologie, ajout qui honore l'unique représentante canadienne au colloque, Vivian Labrie. Marie-Louise Tenèze, collaboratrice et continuatrice de l'œuvre de Paul Dalarue, occupe à elle seule la deuxième partie en raison de sa contribution inestimable tant pour l'établissement du catalogue raisonné des contes de la France que pour ses réflexions théoriques sur le genre lui-même. De loin, la plus nombreuse en terme de contributions – treize en tout –, la troisième

partie explore les catalogues « anciens » et « modernes », allant de la fiche manuscrite à « la base de récits en ligne » ou « bibliorécit », expérience relatée par Thérèse Perras (p. 365-370) qui conjugue les anciennes préoccupations d'accès aux collections avec les moyens de diffusion modernes. Enfin, deux témoignages viennent clore la présente édition des *CLO* auxquels il faudrait ajouter pour une large part la contribution de Vivian Labrie, comme quoi les problèmes de classification finissent par rejoindre même le sommaire des études qui leur sont consacrées ! Ces deux (trois ?) témoignages nous rappellent opportunément que le conte ne concerne pas uniquement les spécialistes de la classification, mais qu'il est avant tout un art vivant véhiculé par la vive voix du conteur à un auditoire qui l'accueille en lui ménageant un espace mental pour lui permettre de s'élaborer. L'« orature » ne se conçoit bien que dans cette relation triangulaire où chaque sommet renvoie aux deux autres, car il est à la fois point d'arrivée et de départ de lignes de force dynamiques.

Le nombre et la qualité des articles défient toute tentative d'en faire état avec justice et équité dans l'espace nécessairement restreint d'un compte rendu. Toujours, leur lecture est stimulante. Mais la complexité des problèmes abordés laisse interdit et décourage d'en faire la synthèse.

Mon premier rapport avec le catalogue Aarne-Thompson remonte à l'époque où je fréquentais les Archives de folklore de l'Université Laval. Son fondateur, Luc Lacourcière, éblouissait par l'aisance avec laquelle il circulait dans le catalogue. Au moindre résumé fait de vive voix, il cotait sans hésitation le conte et je n'ai pas le souvenir qu'il ait jamais été pris en faute. À cette époque, le catalogue m'apparaissait l'égal du rasoir d'Occam, mais un rasoir à trancher non pas dans les concepts mais dans les contes, et dont la finesse du fil à laisser un trait sans bavure était moins importante que l'adresse de son utilisateur. Luc Lacourcière était cet utilisateur à l'habileté consommée. Il allait de soi que sa maîtrise de l'outil l'amenât naturellement à se lancer dans la rédaction d'un catalogue raisonné des contes qui circulent en nos parages, un travail de titan qui ne pouvait être mené qu'avec la patience indéfectible de la fourmi pour reprendre le titre d'un article des *CLO* : « Entre travail de titan et travail de fourmi » (Lebarbier, p. 303-308). Sa disparition a suspendu temporairement son chantier, mais il a été repris et devrait aboutir à une publication sous peu (Martine Roberge, « Émergence d'une ethnologie contemporaine plurielle à l'Université Laval », *Ethnologues*, vol. 26, n° 2, 2004). Souhaitons-le.

Le titre des *CLO* implique lui aussi une relation triangulaire : nommer – classer – contes, les deux verbes tout entiers tournés vers le prédicat sans lequel ils perdent leur pertinence. La séquence des verbes ne peut être intervertie. Avant de classer, il est d'abord impératif de nommer, c'est-à-dire

identifier les éléments faisant l'objet d'un ordonnancement, sinon il faudra renoncer à connaître ce qu'on classe ou à classer tout court. C'est l'étape fondatrice de tout le reste et elle demeure une opération névralgique et sensible. Nommer, c'est s'inscrire dans la continuité de la geste onomastique de l'Adam primordial de la *Genèse*. C'est appeler un chat un chat comme le rappellent les propos de l'empereur qui donna son nom à la Chine, Ts'in Che-Huang-Ti : « J'ai apporté l'ordre à la foule des êtres et soumis à l'épreuve les actes et les réalités : chaque chose a le nom qui lui convient ». Dire d'un récit que c'est un conte, c'est précisément affirmer qu'il n'est pas tous les autres genres narratifs, un mythe ou une légende, par exemple. Mais les mots sont insaisissables comme des anguilles : ce qui est reçu comme un mythe par un groupe social sera considéré comme un conte par un autre : tout dépend du contexte, du mode de narration et de l'idéologie particulière de chacune de ces communautés (Simonsen, p. 362). Cependant, les mots qui nomment sont des filets lancés dans le réel. Ils ramènent ce que leur programme (leur définition) leur somme de ramener. Une remarque d'un ichtyologiste faite à sir Arthur Eddington est instructive à cet égard : « Bref, ce que mon filet ne peut pas attraper n'est pas poisson ». Mais le fait de dire de tel récit : « C'est un conte ! », est-ce suffisant pour qu'il soit désormais considéré ainsi ? Évidemment non. Il faut encadrer cette identification de critères normatifs qui démarquent cette narration de toutes les autres. Ces critères peuvent être externes comme dans la typologie Aarne-Thompson-Uther ou internes si on se réfère à la morphologie de Propp (Belmont et Bru, p. 208 et 209). Mais comme aucune définition canonique n'en établit l'inattaquable identité, les chercheurs peaufinent inlassablement leurs descriptions par des adjonctions originales. Ainsi Marie-Louise Tenèze reconnaît-elle dans les contes merveilleux un double mouvement fondé sur les oppositions externe/interne (Tenèze, p. 212-218, spécialement p. 214). Avant ces approches descriptives, on s'en remettait le plus souvent au bon goût de lecteurs avertis ou de narrateurs qui qualifiaient ces récits de contes de manière plus instinctive que discriminante. Même en restreignant la matière narrative à un seul genre, ses occurrences sont si nombreuses qu'une chatte y perdrait ses chats, pour reprendre une expression populaire.

Claude Lévi-Strauss, étudiant la « pensée sauvage », dégage l'idée que cette pensée bricole en faisant un usage intelligent de matériaux – artéfacts, mentifacts – qui s'offrent à sa réflexion ou à son expérimentation. À toutes les époques de l'histoire et sous toutes les latitudes, l'homme s'est toujours montré un formidable classificateur, mettant de l'ordre partout où il rencontre le chaos. Un ordre imparfait, parfois bancal par certains aspects, est préférable au désordre qui paralyse l'action. Toute mise en ordre, quand elle fonde et classe une catégorie d'objets, surtout s'ils sont immatériels comme les contes,

peut paraître de prime abord arbitraire. Pourquoi commencer par les contes d'animaux et finir par les contes formulaires ? Classer est un acte volitif nécessitant une décision qui engage la nature des éléments à cataloguer.

On pourra rêver longtemps encore d'élaborer un catalogue de contes comparable au tableau des éléments périodiques de Mendeleïev avec ses pleins et ses creux, ces derniers revêtant un caractère de prédictibilité : un jour ou l'autre, la découverte d'un conte inédit viendra insérer la pièce manquante dans la case réservée qui l'attendait. Il serait si réconfortant pour l'esprit de construire une classification à l'architecture telle que des trous béants annonceraient des contes non encore recueillis stimulant l'esprit d'aventure des ethnographes.

Mais le rôle de l'utopie est de faire rêver et la masse désordonnée des matériaux – sorte de degré zéro de la classification – appelle une mise en ordre, qu'elle se fasse par thèmes ou selon des critères typologiques ou morphologiques, à défaut d'en arriver à une véritable construction systémique, degré achevé de toute méthode classificatoire.

Si les premiers catalogues reflétaient davantage l'humeur de leurs concepteurs qui procédaient par recension des thèmes, les choses allaient changer avec Antti Aarne qui élaborait sa classification selon un point de vue géographico-comparatiste, regroupant les récits autour de grands axes eux-mêmes illustrés par ces contes-types numérotés, divisés en épisodes et en petites unités narratives, les motifs.

Les chercheurs qui ont participé au double cahier des *CLO* reconnaissent d'emblée le caractère utilitaire du catalogue Aarne révisé deux fois par Thompson (1928, 1961) et refondu par Uther en 2004 (p. 225-239). La quantité des études érudites qu'il a encadrées et les générations de chercheurs qui s'y sont référés ont fini par lui conférer l'autorité de la chose jugée. On voit mal, dans un proche avenir, un autre catalogue se dresser pour lui contester son statut. D'abord, c'est un formidable outil donnant accès aux collections tout en situant tel conte dans l'ensemble des matériaux relevant de ce genre narratif. De plus, il offre une agora permettant un double dialogue : des chercheurs entre eux qui possèdent désormais un idiome commun, créant et entretenant un vif sentiment d'appartenance communautaire propre à briser l'isolement. Mentionner tel numéro qui réfère à tel conte-type focalise immédiatement l'attention sur le récit concerné. Annoncer le conte-type 333 fait immédiatement apparaître à l'esprit *Le Petit Chaperon rouge*. En plus, le catalogue *ATU* possède une portée internationale qui permet aux catalogues nationaux d'être confrontés les uns avec les autres. Quand on prend en compte l'existence des trois niveaux de classification – internationale, nationale et régionale –, on se retrouve devant une série de catalogues gigognes dans laquelle le catalogue international surmonte et englobe les deux autres.

Les usagers comme les chercheurs qui réfléchissent sur la pertinence de l'ATU, malgré les carences que leur pratique décèle parfois dans sa nomenclature, sont unanimes à louer son indéniable utilité, facteur d'ordre au premier chef et de consensus malgré quelques tiraillements dans les détails. Bien sûr, il peut arriver qu'il rende invisible par sa nature même certains contes (Shojaei Kawan, p. 30). Parfois le chercheur peinera et hésitera à attribuer tel numéro à tel conte qu'il a recueilli ou analysé. Michèle Simonsen relève des cas où un même conte (AT 1000) est traité à la fois comme conte-type et sous-type (p. 361) : « Ainsi " Le Partage de la récolte " porte deux numéros différents selon que l'acteur dupé est un animal (AT 9), ou un être surnaturel (AT 1030). De même pour " *The Bear builds a House of Wood ; the Fox of Ice* " (AT 43) et " *The Ice Mill* " (AT 1097) » (p. 360). L'univers africain, pose à sa manière, des problèmes épineux aux classificateurs. À titre d'exemple, « la dichotomie animal sauvage/animal domestique n'a pas toujours sa pertinence en contexte africain » (p. 339). Par ailleurs, il semble « difficile de séparer [...] contes d'animaux/contes humains car des contes peuvent à travers un animal reprendre le même récit qu'une histoire mettant en scène un homme, l'animal ayant alors les mêmes caractéristiques que le héros dans une autre version » (Leguy, p. 340). Dans ce cas, il y a probable contamination du conte par le mythe.

Les ethnologues semblent avoir remis à l'oubli les recherches sur l'origine du conte. Peut-être faudrait-il revoir la question sous un angle nouveau. Cette quête des origines se compare à la tentative des linguistes russes du siècle dernier de retrouver la langue mère parlée par les premiers hommes, langue qu'ils ont appelée le nostratique dont ils prétendent retracer quelques vocables utilisés encore de nos jours. Pourquoi ne pas réorienter la réflexion du côté de Noam Chomsky qui soutient que l'homme possède une grammaire interne profondément ancrée dans la structure de son cerveau lui permettant de générer des phrases inédites et pourtant comprises par un auditeur partageant la même langue ? En suivant cette approche, on pourrait se demander s'il n'y aurait pas une structure neurale elle aussi susceptible d'engendrer de la fiction, un programme intérieur qui reste à découvrir et à décoder. Claude Hagège affirme, dans *L'Homme de paroles* (Paris, Gallimard, coll. Folio/Essais, 1985, 410 p.), que les singes à qui on tente d'apprendre le langage gestuel des sourds se montrent incapables de parler de ce qui n'existe pas. Ne serait-ce pas là la signature de l'être humain : parler de ce qui n'existe pas, c'est-à-dire inventer des mondes de nulle part tout en leur conférant la densité de la réalité ? L'humanité se raconte à travers ce qu'elle raconte et l'univers a trouvé pour faire sens un narrateur à sa mesure : l'homme. « On est ici à la frontière de ce que l'on sait de la notion de conte-type et de la nature même de la fiction », conclut Vivian Labrie dans sa contribution

(Labrie, p. 204), élevant ainsi le débat au niveau de la philosophie, voire de l'épistémologie.

BERTRAND BERGERON
Collège d'Alma

ARBOUR, GÉRALD, FERNAND CARON et JEAN LEFRANÇOIS. *Les Ponts couverts au Québec*. [Québec], Ministère des Transports, 2005, 216 p. ISBN 2-551-19636-1

Le phénomène des ponts couverts est indissociable de l'histoire du Québec. Ces derniers nous ont rendu de fiers services dans le passé, en rendant possible la colonisation du territoire en plus de meubler le paysage québécois depuis plus de deux cents ans. Pendant toutes ces années, on a compté plus de mille ponts couverts au Québec qui ont contribué au développement de notre vie économique. Pourtant, leur histoire est méconnue.

Les auteurs du livre *Les Ponts couverts au Québec* ont réalisé un travail colossal qui s'échelonne sur une trentaine d'années. Ils ont réussi à retracer l'histoire de plusieurs d'entre eux tout en nous faisant partager leur passion. Leur travail est d'autant plus méritoire qu'on retrouve peu de documents de référence disponibles en français sur le sujet. Il est vrai que l'histoire de ces ponts a débuté chez nous à l'époque où la priorité était d'assumer notre survivance. Heureusement, les Anglo-Américains ont été beaucoup plus prolifiques.

Ce très beau volume est abondamment illustré de photographies d'époque et les informations qu'on y retrouve nous replongent dans ce Québec lointain et bucolique, au moment où notre réseau routier commençait seulement à se développer. Dans ce temps-là, le pont du village n'était pas une construction anonyme, car il avait une histoire et des noms qui transpiraient de son bois. Il avait été aussi le témoin de plusieurs fêtes et rassemblements politiques. Il rappelait également de nombreux souvenirs d'événements heureux ou malheureux, et, s'il avait pu parler, il en aurait eu des choses à raconter concernant les premiers baisers échangés sous sa toiture...

L'aspect technique des ponts couverts n'est pas négligé non plus dans le volume, car on traite abondamment des méthodes de construction, de leur évolution, ainsi que des différents types de fermes qui caractérisent les ponts couverts. Par exemple, on y apprend qu'au Québec le ministère de la Colonisation a choisi au tout début du xx^e siècle le modèle des ponts rouges de fermes à treillis, imaginé par Ithiel Town du Connecticut. Ce modèle permettait une certaine facilité d'assemblage avec un nombre minimal de